COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2018

Lancement de Flexi I dernier né de l'offre Flexi de CNP Patrimoine

CNP Patrimoine, l'activité épargne patrimoniale de CNP Assurances, annonce le lancement de Flexi I, une nouvelle option permettant de saisir les opportunités des marchés actions tout en sécurisant son épargne.

Avec une collecte cumulée de 350 M€ depuis son lancement en 2016, l'offre Flexi de CNP Patrimoine ne cesse d'évoluer pour proposer aux clients patrimoniaux de CNP Patrimoine et de ses partenaires (banques privées, plateformes de CGPI, *family offices* et sociétés de gestion) des innovations permettant d'optimiser les performances de leur épargne en protégeant leur capital.

Dernière innovation, Flexi I permet, dans un contexte persistant de taux bas, de profiter des opportunités offertes par les marchés d'actions à un coût optimisé tout en sécurisant son capital. Cette option de la gamme de contrats d'assurance vie ou de capitalisation multi-supports CNP One propose dans son contrat 40 à 50 % d'UC investies à 100 % en actions basée sur l'indice SBF® TOP 80 Ew Decrement 50 pts créé par Euronext. Plus diversifié que l'indice CAC 40 (dont il intègre les valeurs), il est composé des 80 plus grosses capitalisations boursières françaises et ses performances ont surperformé le CAC 40 au cours des 5 dernières années.

Grâce à la garantie de l'assureur, l'épargnant est assuré de récupérer au minimum, selon son choix, 98 % ou 100% de son capital initial, à l'échéance soit au 31/12/2021 ou au 31/12/2022 pour un coût de protection optimisé.

« Dans le contexte actuel de taux bas et de plus forte volatilité des marchés, Flexi I est l'opportunité d'investir la poche UC de son contrat 100% actions tout en bénéficiant d'une protection du capital par CNP Assurances. La poche UC investie à 100 % en actions est basée sur l'indice SBF® TOP 80 Ew Decrement 50 pts créé par Euronext et distribué exclusivement par notre partenaire Société Générale qui se distingue, grâce à sa diversification, par une performance passée supérieure et une volatilité moyenne inférieure à celle du CAC 40, » expliquent Marine de Bouchony et François Guilgot, co-directeurs de CNP Patrimoine.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1er assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 millions d'euros en 2017. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur-mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Retrouver toute l'actualité de CNP Assurances sur @CNP_Assurances ou sur le site : www.cnp.fr

Contacts Presse

CNP Assurances
Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr
Suivez nous sur :